



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire de l'ALPAD du jeudi 7 juillet 2022

86 avenue Cronstadt
BP 607 40006 MONT DE MARSAN CEDEX
Tel : 05.58.75.02.51
Mail : alpad.landes@orange.fr

Le jeudi 7 juillet 2022 à 13h30, les membres de l'ALPAD et ses invités se sont réunis en assemblée générale à Hauriet.

Présidée par Éric LABASTE et présentée par Antoine PARISOT, animateur de l'association. Les membres et les invités présents disposent du rapport d'activité 2021.

Présents : Hélène Mornet, Francis Siberchicot, Maryline Beyris, Eric Labaste, Jean-Baptiste Laborde, Cédric Dartiguelongue, Franck Lapeyre, Guillaume Lapeyre, Pierre Saint Cricq, Sabine Dauga, Dominique Dauge, Cathy Delsol, Julien Saint Palais, Jean Lafargue, Sophie Plassin, Joanhy Gervreau, Valère Zachello, Ginette Lafitte,

Membres ALPAD : Éric LABASTE (président), Antoine PARISOT (animateur)

Excusés : Francis Lafourcade, Joël Manaud, Dominique DEGOS

Conseil d'administration :

- Actuel : Beyris Maryline, Mesplede Christophe, Cabannes Benoit, Lafargue Jean, Laborde Jean-Baptiste, Mora Julien, Dubourg Camille, Labaste Eric, Martin Mélanie, Duluc Nicolas
- Tiers sortant : Mesplede Christophe, Lafargue Jean, Labaste Eric
- Candidats : Binchet Olivier, Perrin Bastien, Pruet Marcel

Les nouveaux candidats ont été élus à l'unanimité. Christophe Mesplède ne se représente pas.

Ordre du jour :

14h – Début des travaux

14h30 – Visite de l'exploitation

15h30 – discussion sur l'installation/transmission

Rapport Financier – exercice 2021

Le rapport financier a cette année été présenté et voté en ligne via un sondage pendant la semaine du 4 au 7 juillet.

- Pour : 40

- Vote contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport financier est approuvé.

Éric Labaste : « Utiliser les sondages peut être une piste intéressante pour formuler des questions sur les actions à mettre en œuvre. Nous le réutiliserons probablement dans les années futures même si on n'est pas tous habitués à utiliser les outils numériques. J'en profite pour remercier les financeurs ».

Rapport d'activité 2021 :

Le rapport d'activité a lui aussi été soumis au vote en ligne.

- Pour : 40
- Vote contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport d'activité est approuvé.

Eric Labaste « L'Alpad a reçu la validation *qualiopi*, et est maintenant organisme de formation certifié. Je remercie Antoine Parisot pour son travail et la dynamique engagé par l'Alpad pour répondre à la demande des adhérents. »

Des nouveaux projets sont en œuvre à l'Alpad :

- Projet chanvre : développement d'une filière
- Projet Farine : L'unité est en train d'être montée.

Éric Labaste : « structurer une filière, c'est long et dur (3 ans). Et maintenant nous sommes 17 adhérents. Cela a été compliqué mais maintenant ça se passe bien. »

- CUMA Oléandres : une enquête a été réalisé pour remobiliser les adhérents et essayer d'améliorer les actions portées par la Cuma. Il y a eu peu de critique de fond/forme. Les résultats de l'enquête ont été présentée dans une infographie.

• **Débat installation transmission :**

Après une présentation des enjeux et du contexte, plusieurs questions ont été posé aux adhérents.

- **Comment agir à l'échelle du groupe CIVAM et avec nos moyens pour répondre à ces enjeux ?**

Constats :

Eric Labaste : « Aujourd'hui dans les Landes, il y a 30 à 60 installations/an pour 250 départs. Il y a presque aucun modèle de transmission pour les exploitations diversifiées sur moyenne surface. Dans 10 ans on aura -50% d'agriculteurs et 20% en plus de bouche à nourrir. Localement, il y a et il y aura des débouchés pour les produits en vente directe. Nous avons quelques exemples d'installation dans le cadre familial et hors-cadre qui se sont bien passés, mais cela reste très peu. C'est le cas le Francis Siberchicot qui a transmis à sa fille ».

Francis Siberchicot : « C'est un changement de manière de travailler qu'il faut accepter. Historiquement, sur la ferme il y avait une production de canards, un élevage de bovins et des grandes cultures diversifiées. Aujourd'hui la partie grandes cultures diversifiées a été complété d'une transformation à la ferme avec un atelier boulangerie et le volet élevage a été abandonné. Je l'ai vécu sans problèmes, néanmoins ce n'est pas partout pareil. La confiance envers le porteur peut-être un frein à la transmission. »

Albert Saffores : « Il peut y avoir des tensions entre cédants et acquéreurs : « la ferme c'est l'enfant ». Les cédants doivent aider ! Un autre phénomène est le manque de formation agricole des néo-ruraux. C'est

intéressant car ils ont beaucoup de motivation mais l'apprentissage est parfois compliqué. Il faut faire découvrir le milieu agricole.

Cathy Delsol : « Après 2 ans, j'ai vu la transmission sur la ferme s'arrêter. Les porteurs ne sont pas suffisamment accompagnés et prennent peur. »

Même constat pour Franck Lapeyre qui installe son fils Guillaume. Le parcours de DJA prend 7-8 mois avec des rendez-vous avec des personnes différentes qui ne connaissent pas les dossiers. Il y a beaucoup de paperasses et les orientations sont mauvaises quand les projets sortent de l'ordinaire. C'est le cas pour Guillaume qui développe un atelier de transformation de blé en pâte.

Un constat partagé par Julien Saint Palais. « La société a évolué, les gens veulent un métier qui ait du sens en ayant une vie de famille et du temps libre. Le secteur agricole n'est pas écarté de ce phénomène de société. Il faut donc adapter le suivi en s'adaptant aux envies des gens. »

Des solutions sont déjà présentes sur le territoire, notamment :

- Espace tests (département) : pour le moment accès sur la production maraichère, l'objectif est de développer ce genre d'initiative pour permettre aux gens de se tester sur plusieurs années et de leur trouver des structures à reprendre.
- CUMA : réflexion autour de la transmission engagée depuis plusieurs années avec le dispositif national d'accompagnement des projets et initiatives (DiNA) des coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole. Les CUMA permettent aux nouveaux installés d'avoir du matériel à disposition de bonnes qualités sans s'endetter sur le pôle matériel les premières années. C'est un levier très important pour accompagner les nouveaux installés.

Et d'autres sont à créer :

- Installation collective (restructurer les fermes pour installer plusieurs ateliers sur une ferme) comme les cabinets médicaux.
- lever le tabou du foncier et avoir une stratégie foncière territoriale
- avoir un tiers, extérieur pour accompagner et diminuer les tensions entre repreneur et cédant.

Éric Labaste : La transmission ne marche pas pour les exploitations diversifiées sur moyenne surface. Il n'y a pas de modèle de transmission. Mais maintenant : que faire ?

- ➔ Développer un pôle d'installation multipartenaires : le projet est lancé depuis le début d'année avec les organismes locaux. L'objectif est de proposer une alternative aux pôles installations actuellement présents sur le territoire. Les partenaires actuels sont : les Amap, Terre de lien, Adear, les Cuma et AgroBio40.

Le but est d'accompagner les futurs agriculteurs pour les intégrer dans le milieu rural et dans la vie des villages en évitant l'isolement, les suivre tout au long de leurs parcours et s'adapter à leurs besoins.

Antoine Parisot : « Il faut aller voir des exemples ailleurs. L'Alpad travaille avec le CIVAM du pays basque qui a construit un modèle de d'installation/transmission très intéressant multipartenaire. Ils se sont regroupés avec une dizaine de structures pour accompagner les porteurs de projets au mieux. Chaque porteur de projet à 3 tuteurs :

- Tuteur vie locale
- Tuteur production identique à celle souhaitée
- Tuteur production autre

L'objectif est de suivre et d'accompagner le porteur de projet tout au long de son installation sur plusieurs années en l'intégrant dans la vie locale.

La communauté de communes participe également en protégeant certaines terres, fermes et maison pour permettre aux jeunes de s'installer. Ce genre de système fonctionne dans le pays-basque, il faut prendre exemple de ce genre d'initiative constructive et l'adapter dans les Landes. »

Clôture du débat :

- Création d'un point installation :
 - Travaux communs entre partenaires intéressés
 - Recherches de cédants
 - Recherches de tuteurs (voir pour la forme, la rémunération, la durée...)

Éric Labaste : « C'est à nous de porter cela ! »

• **Débat : se réapproprier la création de filière territoriales**

La diversification est nécessaire pour réduire l'usage d'intrants (pesticides, engrais N, eau ..) et les nuisances environnementales. L'ALPAD a toujours promu la diversification en maîtrisant la filière. C'est le cas pour Oléandes et la filière farine. Il faut continuer à développer des projets en collectif.

Conclusion : L'ALPAD permet d'accompagner d'autres formes d'agricultures, plus locale, plus résiliente et plus durable.

Éric Labaste insiste sur les formations : « se former n'est jamais du temps perdu. C'est astreignant mais quelques soit les sujets abordés on ressort toujours content. L'effet de groupe c'est sympa et convivial. Par le groupe on arrive toujours à avancer »

Procès verbal validé par Eric Labaste, président de l'association le 25/07/2022

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, cursive 'E' followed by a long horizontal stroke.